

**LES
VISIONNAIRES**

Le Salon du livre
de Saint-Quentin-en-Yvelines

RÈGLEMENT

« LA VILLE DE DEMAIN » : APPEL À ÉCRITURE DE NOUVELLES

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines organise à destination du grand public un salon littéraire « *pour écrire le monde de demain* ». Conçu sur un mode hybride, mi présentiel mi digital, celui-ci réunit des auteurs, éditeurs, libraires, médiateurs et lecteurs autour d'un rendez-vous commun comportant de nombreux temps forts : conférences, tables rondes, débats ou cafés littéraires. Cet évènement favorisera la rencontre avec des auteurs, dans des espaces dédiés : essais, littérature, jeunesse, young adults et pratiques numériques. Outre un prix littéraire récompensant une œuvre déjà publiée, le Salon du livre « *Les Visionnaires* » propose un appel à écriture de nouvelles destiné à tous les étudiants de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et de l'Université Paris-Saclay.

Les nouvelles seront départagées par un jury et un palmarès sera rendu public pendant la cérémonie d'ouverture du Salon, le vendredi 1^{er} avril au soir, en présence des participants, de la presse et des personnalités officielles. Les meilleurs textes seront lus et enregistrés sous forme de podcasts, consultables sur les sites du Réseau des médiathèques et de l'Université ; une version imprimée et une version numérique seront également inscrites au catalogue des collections du Réseau.

ARTICLE 1 - PUBLIC CONCERNÉ

L'appel à écriture est ouvert à tout.e étudiant.e inscrit.e à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ou l'Université Paris-Saclay dans l'ensemble de ses composantes et quel que soit le niveau d'études.

Chaque participant.e ne peut envoyer qu'une seule nouvelle.

Les textes, en français, doivent être inédits et ne doivent pas avoir reçu d'autres prix.

ARTICLE 2 - THÈME DU CONCOURS

L'appel à écriture 2022 porte sur le thème du Salon : « La ville de demain ». Seront retenus tous les textes qui, d'une façon ou d'une autre, permettent, en valorisant les capacités collectives à rêver, d'anticiper et (ré)inventer l'avenir. Tous les genres (anticipation, science-fiction, utopie / dystopie, mais aussi réalisme, policier, romance...) sont recevables du moment que le récit s'inscrit dans la thématique proposée.

ARTICLE 3 - FORMAT ET ENVOI DES NOUVELLES

Présentation du texte

- Nombre de signes maximum : 30 000 (espaces compris).

Modalités d'envoi de la nouvelle

- Un exemplaire sur support numérique (sous Word si possible). La première page indique la catégorie de participation et le titre de la nouvelle, mais pas l'identité de l'auteur.e. Les pages doivent être numérotées.
- L'envoi est accompagné d'une fiche séparée permettant l'identification de l'auteur.e du texte ; ce document comprend le titre de la nouvelle avec le nombre de signes, ainsi que les renseignements suivants : nom de l'auteur.e, prénom, date de naissance, année d'étude et discipline, numéro d'étudiant.e, adresse mail et numéro de téléphone.
- L'adresse d'envoi est : **salondulivre2022@gmail.com**
- La date limite pour la réception des nouvelles est fixée au **mardi 1^{er} mars 2022**.

ARTICLE 4 - CRITÈRE D'APPRÉCIATION DU JURY

Le jury précise quelques critères qui lui permettront d'effectuer le classement :

- Intérêt et originalité du récit
- Respect de la thématique du Salon
- Qualité et correction de la langue.

ARTICLE 5 - AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DROIT À L'IMAGE

Les concurrent.e.s autorisent la reproduction de leur texte dans le cadre de la communication du Salon (avec citation du nom du / de la lauréat.e), et la publication de photos prises durant le Salon sur lesquelles ils/elles apparaissent, à titre gratuit et libre de droits.

ARTICLE 6 - DÉCISIONS DU JURY

Le jury est composé d'auteurs, médiathécaires et enseignants, ainsi que de représentants des partenaires du concours. Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

Informations et programme du Salon du livre « Les Visionnaires » à retrouver sur **sqy.fr/lesvisionnaires**